

ÉLECTIONS 2023

politique.union@sonapresse.com

Ntoum/2e arrondissement/Législatives : l'engagement de Cédrick Amédée Mendome

Prosper Sax NZE BEKALE
Ntoum/Gabon

POUR cette opération de charme dernièrement au quartier Nkoltang, le vice-président de l'UDERE a mis les petits plats dans les grands. Les jeunes et les femmes ainsi que les notables sont venus de tous les coins du 2e arrondissement de la commune de Ntoum pour démontrer leur attachement à leur fils et frère, Cédrick Amédée Mendome. Lui qui aspire à la députation pour le compte de sa formation politique, membre de la majorité présidentielle. Même s'il aime se définir comme un "candidat antisystème" Il explique ce qu'il entend par candidat antisystème : "Je pense que nous sommes au pouvoir pour nous mettre au service des populations, du développement

de nos localités et non détourner contre l'épanouissement de nos communes. Je suis donc candidat dans cet arrondissement qui m'a vu naître et grandir, mais où rien n'évolue comme les populations le souhaitent. Je suis donc candidat pour apporter ma contribution au développement des quartiers de cet arrondissement." Avec comme adversaire de taille, le candidat du PDG, la bataille s'annonce très rude raison pour laquelle Cédrick Amédée Mendome et son staff ont mis sur les causeries et campagnes de sensibilisation afin de susciter plus de suffrages qui pourront lui ouvrir les portes du palais Léon Mba. Soulignons à toutes fins utiles que ce dernier effectue ses sorties en associant les autres candidats UDERE aux élections locales.



Le candidat de l'UDERE Cédrick Amédée Mendome saluant ses partisans à son arrivée.

Komo-Mondah : distribution des cartes d'électeur dans les villages



Distribution des cartes d'électeurs dans les villages du Komo-Mondah

PSNB
Libreville/Gabon

LES établissements scolaires dans les villages du département du Komo-Mondah sont réquisitionnés par la préfecture pour l'opération de distribution des cartes d'électeurs. Ce sont les agents distributeurs désignés par la préfecture qui assurent cette opération, selon un programme bien précis et établi par la préfète, Annie-Nicole Mefoume-Mboumba Khassa. "L'opération qui est lancée depuis le 15 août dernier se déroule en principe à la préfecture dans la ville de Ntoum. Vu la difficulté des personnes du 3e âge sur leur déplacement depuis leurs

bourgades, Mme la préfète a jugé utile de nous envoyer dans les villages pour cette opération qui concerne les deux cantons : le Komo-Ntoum et la Mbè", a expliqué, lundi dernier, Prisca Nzamba Ikapi, lors de la première étape de cette distribution au village Ayeme-Maritime. Chaque électeur doit présenter une pièce d'identité : passeport, permis de conduire ou Carte nationale d'identité, afin de retirer ledit document. Les électeurs disposent jusqu'au 25 août prochain pour retirer leurs cartes. "Mais, ceux qui ne le feront pas tout au long de cette période vont le récupérer le 26 août, le jour du vote", a conclu Mme Nzamba Ikapi.

Inquiétude de plusieurs Gabonais de l'étranger de ne pas pouvoir voter

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

C'est plus d'un millier de Gabonais de l'étranger qui s'inquiètent de ne pas pouvoir prendre part à la présidentielle du 26 août prochain dans leurs pays de résidence. En effet, bien qu'ils se soient fait enrôler, ils sont surpris de constater que les bureaux de vote sont inexistant dans leurs pays d'accueil. Si 14 représentations diplomatiques dans le monde vont prendre part au vote, ce ne

sera pas le cas pour le reste. Ainsi en Afrique, seuls nos compatriotes résidant au Bénin, au Cameroun, au Congo-Brazzaville, en Guinée équatoriale, au Maroc, au Sénégal et au Togo, devraient prendre part au scrutin de samedi prochain. À cela s'ajoutent Washington et New York aux États-Unis. Pékin (Chine) et Beyrouth (Liban) pour l'Asie. Et en Europe, il y a Paris, Bordeaux (France) et Londres en Grande-Bretagne et l'Irlande du nord. Quant au reste des représentations diplomatiques, à savoir : la Côte d'Ivoire,

l'Allemagne, l'Afrique du Sud, l'Espagne, la Russie, le Ghana, la Turquie, les électeurs gabonais dans ces pays pourraient ne pas prendre part au vote. Une situation embarrassante pour ces électeurs qui n'ont aucune information à ce sujet auprès des ambassades. Ils attendent donc des explications de la part du CGE pour connaître les motivations qui ont amené à supprimer les bureaux de vote dans ces missions diplomatiques, où pourtant vivent parfois des fortes communautés gabonaises.



Une vue des commissaires électoraux du CGE, lors de la prestation de leur serment devant la Cour constitutionnelle.